

A Plœmeur, de l'archéologie sous-marine

Quatre ancres des XVIII^e et XIX^e siècles doivent être immergées à l'anse du Stole. Prévues vendredi, l'opération a été reportée.



En raison d'une météo trop venteuse, l'opération immersion n'a finalement pas pu avoir lieu, hier.

Le projet

Dans le cadre de l'appel à projet « patrimoine héritage littoraux » lancé par la Région, l'Association pour le développement de la recherche en archéologie maritime (Adramar) a tenté de reconstituer, vendredi, dans l'anse du Stole à Plœmeur, un site archéologique sous-marin de mouillage, typique des petits ports commerciaux du XIX^e siècle.

L'opération n'a finalement pas pu avoir lieu, la météo ne garantissant pas la sécurité des plongeurs.

« La particularité du site, décrit Anne Hoyau-Berry archéologue sous-marin de l'Adramar, est qu'il est accessible au grand public. Depuis

la terre par le GR34, par la plage ou par la mer. L'anse du Stole présente une petite profondeur à marée basse. La principale difficulté est de trouver l'endroit exact pour immerger notre site archéologique. Il faut suffisamment d'eau pour que les ancres ne sortent pas, et pas trop afin que les gens puissent les voir depuis la surface. »

Les ancres, dont la plus grosse pèse environ 2 tonnes, datent des XVIII^e et XIX^e siècles et proviennent de Saint-Malo.

La région Bretagne, qui y voit un intérêt touristique, souhaite créer plusieurs sites archéologiques sous-marins de ce type.

Catherine JAOUEN.

Le site archéologique sous-marin attendra un peu

Immerger quatre ancres de corps-morts pour figurer un mouillage typique du XIX^e siècle, au Stole. C'était l'opération tentée hier. Et reportée, en raison de la météo.

L'histoire

Il est un peu plus de 9 h, ce vendredi. Sur la plage du Stole, un étonnant spectacle s'offre aux regards de rares curieux. Un camion-grue décharge une drôle de cargaison : quatre vieilles ancres et une grosse pièce en bois.

À la faveur de la marée haute, ces éléments sont chargés sur un navire. Le bateau va se positionner devant le centre de rééducation de Kerpape. C'est à cet endroit que les plongeurs doivent procéder à l'immersion de quatre corps-morts.

Sauf que la météo en décide autrement. Elle ne permet pas aux plongeurs d'opérer dans des conditions suffisantes de sécurité. L'opération immersion est de fait reportée.

Visibles depuis la surface

L'Association pour le développement de la recherche en archéologie maritime est à la manœuvre (Adramar, lire par ailleurs). « Dans le cadre de l'appel à projet « patrimoine héritage littoraux », lancé par la région Bretagne, nous reconstituons, dans l'anse du Stole, un site archéologique sous-marin de mouillage, typique des petits ports commerciaux du XIX^e siècle », décrit Anne Hoyau-Berry, archéologue sous-marin de l'Association pour le développement de la recherche en archéologie maritime, à la manette. Sa particularité est qu'il est accessible au grand public. Depuis la terre par le GR34, par la plage ou par la mer. »



La plus grosse des ancres pèse environ 2 tonnes. Comme les autres, elle a été grutée sur un camion-plateau puis acheminée jusqu'à l'anse du Stole. Sauf que la météo, hier, en a décidé autrement : l'opération a finalement été reportée et les ancres ont été ramenées au bord du rivage.

Dans un premier temps, l'Adramar avait pensé au Perello. « Mais il y a des câbles de liaison avec Groix dans cette zone », poursuit Anne Hoyau-Berry. Nous avons dû renoncer à cette option. L'anse du Stole présente d'autres caractéristiques, telle la petite profondeur à marée basse. La principale difficulté de

l'opération consiste à trouver l'endroit exact pour immerger notre site archéologique. Il faut qu'il y ait suffisamment d'eau pour que les ancres ne sortent pas, et pas trop afin que les gens puissent les voir depuis la surface. »

Les quatre ancres - dont la plus lourde pèse tout de même 2 tonnes - seront installées en quinconce.

L'organeau, l'anneau de fer où l'on attache un câble, sera orienté vers la côte, le bras en partie enfoui dans le sédiment en direction du sud-ouest, vers le large. L'emprise au sol du site archéologique fait environ 225 m².

Volonté touristique

Le corps-mort est un point d'ancrage

fixe et permanent, qui offre un mouillage sécurisé et abrité. Enfoncé fortement dans le sol, son bras unique permet d'amarrer des cordages et d'ancrer les navires.

Les ancres proviennent d'Ille-et-Vilaine. « Elles matérialisaient une zone de mouillage de Solidor, à Saint-Malo, explique la représentante de l'Adramar. Il n'existe pas de telles ancres sur le littoral morbihannais. La volonté de la région Bretagne est de créer plusieurs sites de ce type. Cela correspond également à un objectif touristique, celui de rendre le patrimoine accessible *in situ*. On essaie donc d'amener directement les gens sur place. »

Catherine JAQUEN.



Le point d'immersion des ancres. Le site archéologique ainsi reconstitué est accessible depuis la terre, ou par la mer.

Immergé

L'Adramar a pour mission scientifique et éducative la recherche, l'étude, la valorisation et la protection du patrimoine archéologique immergé.

L'association possède un navire scientifique, *Hermine-Bretagne*, entièrement équipé pour la prévention et la recherche. L'équipe se compose de scientifiques professionnels, d'archéologues, de plongeurs, de scaphandriers, d'historiens, universitaires et bénévoles passionnés.

